

Du lien entre environnement et développement... au concept de « développement durable »

Pour une éducation ouverte sur le monde

Les problèmes tels que la déforestation, la désertification, la pollution ou l'épuisement des ressources ont des conséquences directes sur le développement humain des sociétés (risques sanitaires, insécurité alimentaire, exode rural, économies fragilisées). À l'échelle mondiale, parmi les inégalités majeures, figure la pression exercée par les sociétés du Nord sur les ressources naturelles. La notion de développement, ou « mal développement », se pose donc aussi dans les pays dits riches. Cette nouvelle perspective souligne la nécessité de rechercher un meilleur équilibre entre respect de l'environnement, progrès social et viabilité économique, diversité culturelle, à l'échelle locale et mondiale. C'est ce que l'on appelle aujourd'hui « développement durable ».



20% de la population mondiale consomme 87 % des ressources mondiales

Le lien éducatif entre environnement et développement

L'éducation à l'environnement est souvent abordée à travers les enjeux relatifs aux ressources naturelles (eau, air, sols...), à la biodiversité (faune et flore), aux milieux naturels (habitats) et aux équilibres biologiques relatifs aux êtres vivants et à leurs biotopes.

L'éducation au développement traite des questions transversales du développement au Nord et au Sud, des interdépendances mondiales et du dialogue des cultures.



Fiche prolongement 1 : l'éducation au développement, un concept évolutif

Si leur principal objet d'étude diffère, les deux approches éducatives participent d'un même projet : la formation du citoyen pour amener chacun individuellement et collectivement à faire des choix pour un développement durable. Cette perspective commune s'est progressivement dessinée dans les dernières décennies à la croisée d'une prise de conscience des conséquences environnementales de nos modes de vie, du constat de l'accroissement des inégalités et d'une remise en question de notre propre modèle de développement.

Histoire d'une rencontre entre prise de conscience écologique et interrogations sur le développement

Dès les années 1970 émerge l'idée qu'environnement et développement ne peuvent être dissociés. La première conférence mondiale sur l'environnement humain qui se tient à Stockholm en 1972, dégage un nouveau concept dénommé alors « l'éco développement » par Ignacy Sachs.

Les années 1980 marquent une nouvelle étape. Une commission mondiale sur l'environnement et le développement se met en place sous la présidence de Madame Brundtland et publie en 1987 un rapport titré *Notre avenir à tous*, rapport fondateur du concept de développement durable.

À partir des années 1990, le concept de développement durable s'impose et se popularise, tant dans le champ politique et associatif que dans le monde des entreprises. Les conférences internationales et nationales se succèdent de 1992 (Conférence de Rio) à nos jours et participent à la définition d'un projet éducatif liant environnement et développement. Dès 1990, les orientations relatives à l'éducation au développement et à la solidarité internationale intègrent les questions environnementales et le lien avec le développement (BOEN du 25.10.1990 « Éducation au développement »).

En 2002, les Nations Unies ont confié à l'UNESCO la responsabilité de la promotion de la décennie pour l'éducation en vue du développement durable (2005-2014) et l'élaboration d'un projet d'application international. En France, le Ministère de l'Éducation nationale institutionnalise progressivement l'élargissement du champ de l'éducation à l'environnement : on passe de l'expression « éducation à l'environnement » (circulaire de 1977) à « éducation à l'environnement pour un développement durable » (circulaire de 2004) qui devient en 2007 « éducation au développement durable ».

« La prise de conscience des questions environnementales, économiques, socio-culturelles doit, sans catastrophisme mais avec lucidité, les aider à mieux percevoir l'interdépendance des sociétés humaines avec l'ensemble du système planétaire et la nécessité pour tous d'adopter des comportements propices à la gestion durable de celui-ci ainsi qu'au développement d'une solidarité mondiale ».

BOEN : Pour une généralisation de l'éducation à l'environnement pour un développement durable (circulaire n°2004-110 du 8-7-2004)

Le concept de « développement durable » au cœur d'un projet éducatif... en construction

Dans son principe, le concept « développement durable » réconcilierait donc viabilité économique, protection de l'environnement et équité sociale à l'échelle mondiale. À ces trois « objectifs », des experts des pays du Sud ont ajouté en 2002 (Conférence de Johannesburg) un quatrième : le respect de la diversité culturelle et les échanges nécessaires entre cultures, car le développement concerne toute la personne humaine, donc aussi l'identité culturelle de chacun.

Si le concept est devenu une référence majeure dans les discours, il fait cependant l'objet d'interprétations diverses suscitant des divergences sur les priorités et les moyens de sa mise en œuvre. L'interprétation commune la plus souvent admise est restrictive : force est de constater en effet que le « développement durable » est principalement appréhendé dans sa dimension environnementale (au sens de protection de la nature). Les facteurs sociaux et politiques, les principes de la solidarité internationale et de démocratie participative, qui participent étroitement au processus, sont peu mis en avant et parfois occultés des débats et des programmes d'action.

Dans le champ éducatif, on retrouve les mêmes clivages. Pour les uns, l'accent est mis sur l'information relative à la protection de la nature et la nécessité de protéger la biodiversité et la planète des actions de l'homme, sources de dégradations. Pour d'autres, l'accent est posé sur les inégalités sociales et économiques et l'enjeu d'une meilleure répartition des ressources et des richesses à l'échelle mondiale.

L'élargissement des réflexions autour du concept de « développement durable » rend plus évidents les points communs caractérisant les deux démarches éducatives (pluridisciplinarité, pédagogie active). Des passerelles restent cependant à renforcer entre acteurs de l'éducation à l'environnement et de l'éducation au développement pour permettre aux publics d'appréhender la complexité des enjeux, prenant en compte les trois perspectives sociale, environnementale et économique s'inscrivant dans le cadre des droits humains.

Au centre du projet, l'acquisition d'une compétence d'acteur

La définition la plus largement répandue et acceptée est donnée par la Commission Brundtland, en 1987, dans le rapport *Notre avenir à tous* :

« Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

La notion de développement durable n'est pas un concept scientifique fondé sur des éléments précis et objectivables (qu'est-ce qu'un besoin légitime ? Que valent les projections faites pour le long terme à partir de données actuelles ? Quels seront les besoins que détermineront nos descendants ?).

Le développement durable n'est pas non plus un modèle figé qu'il faudrait atteindre pour résoudre tous les problèmes.

C'est plutôt un défi de société évoluant en fonction des acteurs et des contextes : l'éducation y joue un rôle moteur pour permettre à tous d'utiliser des outils pour comprendre le monde, analyser les enjeux et participer en qualité d'acteur citoyen.

« Le développement durable est un développement qui assure la satisfaction des besoins présents des êtres humains sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs. L'être humain est au centre de ce projet.

Il importe de rechercher un équilibre entre le développement économique, la protection de l'environnement, la satisfaction des besoins dans le domaine social et le respect des expressions culturelles et politiques.

Par ailleurs, il est nécessaire de satisfaire les besoins de tous, partout (solidarité Nord/Sud) et de rechercher la participation de tous les acteurs pour assurer la durabilité des actions (retrouver une responsabilité citoyenne).

Cela implique l'acquisition d'une compétence d'acteur pour chaque être humain ».

Source : ORCADES – Site : www.orcades.org

Approfondir une thématique « environnementale » dans une démarche d'éducation au développement durable ouverte sur le monde : quelques repères

Interroger les réalités vécues ailleurs, comprendre les interdépendances à l'échelle mondiale, réfléchir aux alternatives et aux choix possibles à l'échelle locale et internationale... participent pleinement d'une éducation au développement durable. Si tout thème plutôt « environnemental » peut en constituer une clé d'entrée, quelques repères nous paraissent importants à garder en tête pour ne pas réduire l'approche du projet aux seules composantes « écologique » et « locale ».

Au préalable, s'assurer, au sein de l'équipe, d'une approche commune de la notion de « développement durable ». Puis élaborer une grille d'analyse de la thématique du projet prenant en compte ses quatre « objectifs » : économique, écologique, social et culturel.

1. Il s'agit de provoquer progressivement une prise de conscience des interrelations entre les différentes dimensions du développement, notamment en favorisant la compréhension du global par le local, et du local par le global.

Illustration : la question de l'eau est une question de disponibilité à l'échelle mondiale de la ressource en eau douce mais aussi d'accès inégal à l'eau pourtant considéré comme un droit humain et un service social essentiel. Sa consommation varie selon les pays : plus de 6000 litre par jour et par personne en Amérique du Nord, 250 à 350 en Europe, moins de 10 dans certains pays africains. La ressource en eau est aussi au centre de tensions et de coopérations à l'échelle mondiale.

2. Mettre en perspective les interdépendances entre régions du monde.

Illustration : la surconsommation d'énergie au Nord et le déboisement des forêts tropicales au Sud provoquent aussi bien le réchauffement global de la planète et la disparition de milliers d'espèces animales et végétales, que le déplacement de populations basant leur vie socioéconomique sur la forêt.

3. Favoriser les recherches et travaux pluridisciplinaires.

Illustration : le thème des déchets peut être abordé dans son angle technique et scientifique (matériaux), historique, socioéconomique (économie informelle, économie sociale), culturel (la perception du déchet), politique (services de collecte, de tri)...

4. Travailler sur les représentations, en dépassant les images catastrophistes ou misérabilistes.

Illustration : la récupération des déchets en Afrique est souvent abordée comme une preuve de « sous-développement », de « pauvreté technique ». Or ces pratiques sont aussi un témoignage de l'investissement humain et de l'esprit de créativité et d'adaptation des populations.

-
5. Susciter la réflexion sur les choix et alternatives possibles (sans les réduire à des « éco-gestes individuels ») et favoriser l'esprit critique.

Illustration : les enjeux posés par le développement durable reposent sur les comportements individuels, mais aussi sur les choix, programmes et politiques à l'échelle locale, nationale et internationale.

Une diversité d'acteurs et de partenaires peuvent ainsi être associés au projet pour susciter le croisement des approches et permettre au public de saisir la diversité des points de vue et des champs d'action : réflexions scientifiques en cours, débats de la société civile, actions entreprises à l'échelle locale, nationale ou mondiale... en permettant au public d'avoir un recul critique.

6. Aborder un thème environnemental est l'occasion de montrer la diversité des modèles de développement. Plus généralement, il s'agit aussi de changer le regard sur les autres cultures et montrer que le respect de l'environnement passe aussi par la construction de solutions adaptées au contexte économique, social et culturel local. Les modes de transmission des savoirs et savoir-faire dans les pays du Sud doivent être respectés et valorisés. Nos modèles de gestion de l'environnement ne peuvent être plaqués dans des contextes différents. La survie de certaines sociétés dépend de la connaissance qu'ont leurs habitants de leur environnement.

De manière transversale, interroger les réalités vécues ailleurs pour découvrir d'autres réalités joue un effet miroir sur la compréhension de notre propre milieu de vie.

NB : Cette fiche se veut une modeste contribution au chantier en construction de « l'éducation au développement durable ». La fiche sera susceptible d'être complétée et alimentée au fur et à mesure de l'avancement des réflexions et expériences sur notre site :

www.cefode.org

Des réflexions sur les liens entre éducation au développement et à la solidarité internationale et éducation à l'environnement sont menées au niveau national notamment par les membres de la plate-forme EDUCASOL :

www.educasol.org